

Collectif des locataires du quartier du Sanitas contre les démolitions de logements. Communiqué de presse.

Dans le cadre du contrat ville de l'agglomération tourangelle 2015 – 2020, le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain envisage la disparition de 473 logements sociaux sur le quartier du Sanitas (423 démolitions et 50 ventes).

Pour le collectif, les politiques de rénovation urbaine et l'ANRU véhiculent une réflexion qui va à l'encontre de l'intérêt du logement social et des souhaits des habitants du quartier.

Les actuels locataires dont les revenus ne permettent pas d'intégrer « le parcours résidentiel » devront s'expatrier vers un autre quartier, loin des services publics, dans une zone moins pourvue en transport collectif, loin de leur activité professionnelle, loin des services publics, loin des associations de quartiers, loin de leurs commerces habituels.

Ces actions dites de rénovation urbaine auront pour conséquence de diminuer la disponibilité de logements pour les plus modestes, alors que la construction des logements privés dans un quartier devenu extrêmement attractif va être bénéficiaire d'aides publiques (Dispositif Pinel, TVA à 5,5%, Prêt à Taux Zéro)!!!

Compte tenu de l'interdiction de reconstruire du logement social dans les quartiers prioritaires, qui par ailleurs possèdent certaines vertus, en particulier celles d'avoir été un déclencheur de subventions pour la construction du tram par exemple, **la voie de la rénovation s'impose.**

Le collectif refuse le projet de « gentrification » du quartier « Sanitas –Gare », s'oppose à la destruction de ces logements sociaux et **propose des réhabilitations conséquentes** reprenant les mêmes interventions que celles réalisées sur l'immeuble Place Anne de Bretagne et dans les allées de la Bourdaisière et du Plessis.

Le volet thermique de la réhabilitation permettra, à la fois de réduire l'impact du chauffage sur la production des gaz à effet de serre et diminuera les charges pour les locataires.

Par ces actions, le maintien des actuels habitants dans leur logement reste possible.

La mixité sociale pourra être rétablie dès lors que **les dispositions de la loi Mobilisation pour le Logement et de Lutte contre l'Exclusion** (molle) du 25 mars 2009, qui avaient abaissé le plafond de 10,9% pour accéder à un logement social, **seront remises en cause.**

La loi Egalité et Citoyenneté promet une nouvelle baisse des plafonds, avec pour conséquence d'éloigner, de quartiers déjà fragiles, les catégories sociales intermédiaires. Faut-il avoir pour objectif de créer des quartiers prioritaires ou aller dans le sens de la mixité sociale ? La hausse des plafonds de ressources constitue une réponse.

L'amélioration des conditions de vie dans les quartiers passent aussi par l'attribution de moyens matériels aux associations qui œuvrent pour encourager le vivre ensemble.

La mise à disposition de lieux supplémentaires pour l'activité du Centre Social Plurielles lui permettrait de s'ouvrir davantage aux familles ainsi qu'aux associations pour renforcer le lien social.

Les habitants du quartier souhaiteraient trouver dans le projet de rénovation **la construction d'un centre médico-social** et la création d'**une grande salle pour accueillir les manifestations organisées dans le quartier.**

Le collectif invite les habitants, les commerçants impactés par le projet à participer au point info et assister à **la conférence de presse le vendredi 12 mai à partir de 10h00 place St Paul à Tours.**

Le collectif : Les habitants du quartier, soutenu par la CNL 37, ATD Quart Monde, La CSF, Indecosa-CGT-37.



Contact Presse : Martine LARDEAU 06 88 60 12 14 pour la CNL 37,
pour ATD Quart Monde
Nicole TERRAS 06 60 07 97 53 pour la CSF.
Patricia TARRASO 06 32 04 59 96 pour Indecosa-CGT-37.